



N° de résolution  
ou annotation

**Canada**  
**Province de Québec**  
**MRC de Beauharnois-Salaberry**  
**Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka**

Procès-verbal de la **séance ordinaire** du conseil de la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka, tenue le **mardi 11 mars 2025 à 19h30**, au lieu habituel des séances du conseil, soit le 221, rue Centrale à Saint-Stanislas-de-Kostka, sous la présidence de Jean-François Gendron.

Sont également présents les conseillers suivants;

Mario Prévost  
Louise Théorêt  
Jacques Mailloux  
Mario Archambault

M. Eric Beaulieu, directeur général et greffier-trésorier est également présent.

**ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Période de questions du public**
- 4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février 2025**
- 5. Finances et administration**
  - 5.1 Adoption des comptes à payer au Fonds des activités de fonctionnement à des fins fiscales
  - 5.2 Dépôt du rapport concernant l'application du règlement portant sur la gestion contractuelle et ses amendements
- 6. Urbanisme et environnement**
- 7. Loisirs, culture et vie communautaire**
- 8. Travaux publics**
- 9. Sécurité publique**
- 10. Fermeture de la séance**

**1. Ouverture de la séance**

Les membres du conseil présents à l'ouverture de la séance forment quorum, la séance est déclarée constituée par le président.



**CO-2025-03-11-562**

N° de résolution  
ou annotation

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté

**3. Période de questions du public**

Il est prévu une période de questions du public.

**CO-2025-03-11-563**

**4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février 2025**

Il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février 2025

**5. Finances et administration**

**CO-2025-03-11-564**

**5.1 Adoption des comptes à payer au Fonds des activités de fonctionnement à des fins fiscales**

Il est unanimement résolu que les comptes à payer au fonds des activités de fonctionnement à des fins fiscales au montant de 515 793.38 \$ applicables à l'année financière 2025, soient et sont acceptés et autorisation est donnée de les payer.

Je soussigné Éric Beaulieu, directeur général et greffier-trésorier, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins auxquelles les dépenses énumérées ci-dessus sont effectués par la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka.

**CO-2025-03-11-565**

**5.2 Dépôt du rapport concernant l'application du règlement portant sur la gestion contractuelle et ses amendements**

Il est procédé au dépôt conformément à l'article 938.1.2 du Code municipal du Québec, le directeur général dépose pour l'année 2024, un rapport concernant l'application du règlement 344-2018 portant sur la gestion contractuelle..

**6. Urbanisme et environnement**

**7. Loisirs, culture et vie communautaire**

**8. Travaux publics**

**9. Sécurité publique**

**10. Fermeture de la séance**

L'étude des sujets à l'ordre du jour étant complétée, Il est unanimement résolu que la séance soit et est levée, il est alors 19h34.

\_\_\_\_\_  
Jean-François  
Gendron  
Maire

\_\_\_\_\_  
Éric Beaulieu  
Directeur général et  
greffier-trésorier



N° de résolution  
ou annotation

Je, Jean-François Gendron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code Municipal.

---

Jean-François Gendron  
Maire